

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE



**PROCES- VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 06 MARS 2018**

**FOYER RURAL DE VETHEUIL**

Nombre de conseillers communautaires : 48

Nombre de présents : 32

Nombre ayant pris part aux délibérations (dont pouvoirs) : 35

Quorum : 25

Secrétaire de séance : Madame Marie-Thérèse LERET

Commune	Liste des conseillers communautaires	Présents / Absents / Pouvoirs
AINCOURT	Emmanuel COUESNON	Présent
	Caroline GUYADER	Présente
AMBLEVILLE	Martine SOREL	Présente
	Philippe BOUILLETTE	Présent
AMENUCOURT	Marie-Thérèse LERET	Présente
ARTHIES	Jean BEERNAERT	Excusé
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE	Présent
BRAY ET LU	Corinne BEAUFILS	Présente
	Michel BERRY	Présent
BUHY	Jean Pierre DORE	Présent
CHARMONT	THOMASSIN Rodolphe	Absent
CHAUSSY	Claude VIDAL	Présent
	Philippe LEMOINE	Présent
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE	Présent
GENAINVILLE	SCHMIT Alain	Présent
	Jean-Luc CARADEC	Absent
HAUTE ISLE	Laurent SKINAZI	Présent
HODENT	Eric BRETON	Présent
LA CHAPELLE EN VEXIN	Michel RIDOU	Présent
LA ROCHE GUYON	DELMAS François	Absent
	PREVOST Antoine	Absent
MAGNY EN VEXIN	Jean-Pierre MULLER	Absent
	Nadine BONAL	Absente
	Jean François PICAULT	Présent
	Micheline DROIT	Absente
	Claude MOREAU	Absent
	Sophie LAFAGE	Absente
Christian FREULON	Absent	

	Maryse MAGNE	Absente
	Jean Paul DABAS	Présent
	Claudine MAUGAN	Pouvoir M. ROBRIQUET
	Jean-François ROBRIQUET	Présent
MAUDETOUT EN VEXIN	Didier VERMEIRE	Présent
MONTREUIL SUR EPTE	JAVELOT Jean-Pierre	Présent
	Dominique MORIN	Présente
OMERVILLE	Nicolas JAPPELLE	Présent
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT	Présent
	Dominique COURTI	Pouvoir M. DEPONT
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC	Présente
SAINT GERVAIS	BOISNAULT Michel	Présent
	LANGLAIS Patrice	Absent
VETHEUIL	HERPIN-POULENAT Dominique	Présente
	LEPICIER-CAPUTO Isabelle	Présente
VIENNE EN ARTHIES	Ghislaine LAPCHIN DE POULPIQUET	Présente
	Serge BILLOUE	Présent
VILLERS EN ARTHIES	RENARD Jean-François	Présent
	BINAY Catherine	Pouvoir M. RENARD
WY DIT JOLI VILLAGE	MOISSET Georges	Présent

L'an deux mille dix-huit, le 6 mars à 20h13, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural de Vétheuil, sous la présidence de Monsieur Jean-François RENARD, Président.

Marie-Thérèse LERET a été désignée secrétaire de séance.

\* \* \* \* \*

### **INFORMATION**

#### **Décisions budgétaires prises par le Président par délégation depuis le 15 septembre 2017**

**Vu** l'article L5211 -10 Code Général des collectivités territoriales,

**CONSIDERANT QUE** le président doit rendre compte des décisions prises par délégation de l'organe délibérant,

Le conseil communautaire prend acte des décisions suivantes :

#### **Exercice 2017**

Année	N°	Date	Tiers	Objet	Montant TTC	Transmise le
2017	59	02/10/2017	IMP'HORTEX	Engazonnement gymnase	5 640.43 €	04/10/2017
2017	60	06/10/2017	ATLINE SERVICES	Renouvellement du profil acheteur CCVVS pour 2018	330.00 €	
2017	61	12/10/2017	LV MAT	Autolaveuse Gymnase	6 360.00 €	
2017	62	12/10/2017	DGFIP	Fichiers cadastrales 2017	418.00 €	
2017	63	12/10/2017	HYPERS PLEIN CIEL	Mobilier bureau 1er étage + fourniture de bureau	6 456.58 €	

Année	N°	Date	Tiers	Objet	Montant TTC	Transmise le
2017	64	12/10/2017	AMC et Tonton tourneurs + SACEM	Spectacle Noel RAM + droits d'auteur	450.42 €	
2017	65	18/10/2017	DTP2i	Contrat viabilité hivernale voirie (déneigement...) /par opex	764.40 €	
2017	66	13/11/2017	Com.Com. LYONS-ANDELLE	Convention de partenariat pour mise en place dépliant	447.00 €	
2017	67	27/11/2017	LECLERC	Denrées alimentaires- pdt hygiène	49.98 €	04/12/2017
2017	68	04/12/2017	Etoile Verte	Repas VP et agents 14/12/17	900.00 €	04/12/2017
2017	69	04/12/2017	LECLERC	Denrées alimentaires- pdt hygiène	32.03 €	04/12/2017
2017	70	04/12/2017	HYPER PLEIN CIEL	Cartouche imprimante RH	247.20 €	04/12/2017
2017	71	04/12/2017	HYPER PLEIN CIEL	Fourniture adm Compta	26.42 €	04/12/2017
2017	72	04/12/2017	HYPER PLEIN CIEL	Fourniture adm + entretien	223.31 €	04/12/2017
2017	73	04/12/2017	Manutan Collectivité	Mobilier pour imprimantes	295.86 €	04/12/2017
2017	74	04/12/2017	ATC TP	Marché - curage st Gervais Chaussy	7 632.00 €	04/12/2017
2017	75	05/12/2017	HYPER PLEIN CIEL	Fournitures	188.20 €	05/12/2017
2017	76	08/12/2017	HYPER PLEIN CIEL	Impression	873.60 €	08/12/2017
2017	77	08/12/2017	ASER	Agent incendie spectacle Noel RAM	160.54 €	08/12/2017
2017	78	13/12/2017	EVA	AMO VOIRIE		18/12/2017
2017	79	18/12/2017	Ferme Grand Chemin	Cocktail CC 19/12/17	897.60 €	18/12/2017
2017	80	20/12/2017	Crédit Agricole	Frais de dossier emprunt	600.00 €	20/12/2017
2017	81	20/12/2017	Aquavexin	Solde entrées piscine 2017	680.70 €	20/12/2017
2017	82	20/12/2017	LECLERC	Gobelets, serviettes	21.39 €	20/12/2017
2017	83	20/12/2017	ISB Buro+	Fournitures adm/ RAM	199.49 €	20/12/2017
2017	84	28/12/2017	PDA Consulting	Contrat maintenance 01/11/2017- 31/10/2018	2 419.20 €	29/12/2017

### Exercice 2018

Année	N°	Date	Tiers	Objet	Montant TTC	Transmise le
2018	01	07/01/2018	PISCINES	Convention en vue de la mise en place d'un tarif remisé pour les administrés de la CCVVS		02/02/2018
2018	02	11/01/2018	ORANGE	Abonnement téléphonique Gymnase	23.22 €	16/01/2018

Année	N°	Date	Tiers	Objet	Montant TTC	Transmise le
2018	03	11/01/2018	DIRECT ENERGIE	Abonnement gaz Gymnase	18.69 €	16/01/2018
2018	04	11/01/2018	EDF	Abonnement électricité gymnase	-	16/01/2018
2018	05	11/01/2018	ORANGE	Abonnement téléphonique CCVVS	48.00 €	16/01/2018
2018	06	11/01/2018	BERGER LEVRAULT	Maintenance progiciel 2018	3 396.00 €	16/01/2018
2018	07	11/01/2018	ISB	Maintenance copieur 2018		16/01/2018
2018	08	11/01/2018	ABV	Agenda	10.00 €	16/01/2018
2018	09	11/01/2018	TANGUY STORE	Volets roulants crèche	500.88 €	16/01/2018
2018	10	15/01/2018	LECLERC	Alimentation - fournitures	63.48 €	16/01/2018
2018	11	16/01/2018	Mise à dispo Gymnase	Aux associations jusqu'au 30/06/2018		02/02/2018
2018	12	22/01/2018	GROUPAMA	Assurance multirisque et collaborateur	10 124.61 €	26/01/2018
2018	13	22/01/2018	ADCF	Cotisation 2018	1 787.73 €	26/01/2018
2018	14	26/01/2018	Hyper plein ciel	Fournitures administratives	1 023.23 €	30/01/2018
2018	15	26/01/2018	Mr Bricolage	Petits Matériel (chauffage appoint, multiprise, coffre)	97.60 €	31/01/2018
2018	16	01/02/2018	La poste	Affranchissement - 15/12/2017	43.80 €	02/02/2018
2018	17	01/02/2018	Mairie de Montreuil sur Epte	Mise à disposition agent	8 815.44 €	02/02/2018
2018	18	02/02/2018	Froid Clim Ventilation	Réparation système chauffage, clim crèche Vétheuil	3 203.76 €	02/02/2018
2018	19	02/02/2018	Hyper plein ciel	Tampons	100.13 €	02/02/2018
2018	20	05/02/2018	DTP2I	Salage 11 et 14 décembre 2017	2 293.20 €	05/02/2018
2018	21	05/02/2018	ATC TP	Marché astreinte voirie Omerville	1 206.00 €	05/02/2018
2018	22	05/02/2018	ATC TP	Marché astreinte voirie Eugène Blouin Magny	1 026.00 €	05/02/2018
2018	23	05/02/2018	CET	Honoraire gymnase	553.61 €	05/02/2018
2018	24	05/02/2018	ATC TP	Marché astreinte voirie Route de Magny à Genainville	1 386.00 €	05/02/2018
2018	25	07/02/2018	BERGER LEVRAULT	Abonnement ACTE (01/11/16 - 31/10/2017)	146.64 €	07/02/2018
2018	26	08/02/2018	ATC TP	Marché astreinte voirie Maudétour	3 534.00 €	08/02/2018
2018	27	12/02/2018	LECLERC	Alimentation carnaval RAM 13/02/2018	17.32 €	13/02/2018
2018	28	12/02/2018	LECLERC	Fournitures Ram carnaval + petit équipement CCVVS	33.35 €	13/02/2018
2018	29	13/02/2018	EGM	Travaux électriques Crèche	240.00 €	13/02/2018
2018	30	13/02/2018	Crédit agricole	Frais de tenue de compte	105.00 €	14/02/2018
2018	31	13/02/2018	GED	Intervention sur éclairage ZAE Demi-lune	274.78 €	14/02/2018

Année	N°	Date	Tiers	Objet	Montant TTC	Transmise le
2018	32	13/02/2018	EDF	Abonnement électricité bat CCVVS	-	14/02/2018
2018	33	16/02/2018	La poste	Affranchissement - 26/01/2018	7.45 €	16/02/2018
2018	34	16/02/2018	La poste	Affranchissement - 02/02/2018	9.20 €	16/02/2018
2018	35	26/02/2018	SACEM	Droit d'auteur spectacle Noël RAM 07/12/2017	50.42 €	26/02/2018
2018	36	26/02/2018	Espace Nautique Grande Garenne	Entrées piscine de St Marcel - Juin à Août 2017 - convention	102.70 €	26/02/2018
2018	37	26/02/2018	ATC TP	Marché astreinte voirie Vienne en Arthies	3 504.00 €	26/02/2018
2018	38	26/02/2018	ATC TP	Marché astreinte voirie St Clair Sur Epte	2 904.00 €	26/02/2018
2018	39	26/02/2018	ATC TP	Marché astreinte voirie Montreuil Sur Epte	4 434.00 €	26/02/2018
2018	40	26/02/2018	ATC TP	Marché astreinte voirie Banthelu + La Roche Guyon	1 509.00 €	26/02/2018
2018	41	26/02/2018	ATC TP	Marché astreinte voirie Villers en Arthies	278.40 €	26/02/2018
2018	42	26/02/2018	FJD	Marché Impression - Affiche Nettoyage Printemps	84.00 €	26/02/2018

**Délibération n° 2018-09 Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 13 février 2018**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le projet de procès-verbal du Conseil Communautaire du 13 février 2018,

**Considérant** qu'il n'a été fait aucune mention ou observation,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

POUR : 34  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 1

- **D'ADOPTER le procès-verbal du conseil communautaire du 13 février 2018**

*Commentaires : ∅*

**Délibération n° 2018-10 Débat d'orientation budgétaire 2018**

Le Président expose :

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2312-1 ;

**VU** que dans les groupements de communes comprenant parmi leurs adhérents une commune de plus de 3 500 habitants, un débat d'orientations budgétaires doit être tenu dans les deux mois précédent l'examen du budget primitif ;

**VU** l'article 107 de la Loi Notre du 07 août 2015, modifiant les conditions de présentation du DOB notamment par l'établissement d'un rapport ;

**CONSIDERANT QUE** Monsieur le Président a adressé à l'ensemble des conseillers communautaires ce rapport sur les orientations budgétaires,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

POUR :	35
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

- **DE PRENDRE ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire

Le Président précise que conformément à l'article L2312.1 du CGCT, ce rapport sera transmis aux Maires des communes membres dans un délai de quinze jours à compter de l'examen par le Conseil Communautaire.

Il sera également mis à la disposition du public au siège de la Communauté de communes Vexin Val de Seine, dans les 15 jours suivant la tenue du débat d'orientation budgétaire.

Commentaires :

❖ **FINANCES**

*M. PICAULT précise qu'au niveau budgétaire, l'année 2017 n'a pas été facile suite au changement de fiscalité de la Communauté de Communes et de son intégration à la Fiscalité Propre Unique. De plus, la mise en sommeil de la société Storengy a engendré une perte de recette fiscale pour la CCCVS ainsi que pour les communes de Buhy, Saint-Clair-Sur-Epte et Saint- Gervais. La Communauté de Communes a pris en charge la totalité de la perte de CET de ces communes soit un peu plus de 248 K€.*

*La CCVVS a également eu un programme d'investissement chargé, notamment la construction du Gymnase, de l'aménagement du 1<sup>er</sup> étage du siège de la CCVVS et de la voirie.*

*En 2018, les efforts se porteront sur les travaux de voirie et l'amélioration des recettes fiscales.*

*La CCVVS assiste à une montée en puissance générale, ses recettes principales restent la fiscalité locale directe avec les 4 taxes qui sont la Taxe d'Habitation, la Taxe Foncière, la Taxe Foncière du non bâti et la CET. De nouvelles recettes apparaissent comme la taxe de séjour et très récemment la Taxe GEMAPI.*

*Les dépenses de fonctionnement augmentent et plus précisément les charges à caractère général. Pour mémoire, ces charges étaient de 58K€ en 2015 contre 710K€ en 2017. En 2018, il est attendu une hausse de 25% soit une enveloppe de 891 K€.*

*M. PICAULT notifie que toutes les demandes budgétaires des vice- présidents ont été intégrées lors de la préparation du budget primitif 2018.*

*M. RENARD signale qu'en investissement, des sommes sont provisionnées d'une part pour la création d'une aire d'accueil pour les gens du voyage ainsi que pour la construction d'une nouvelle gendarmerie, même si ce dossier est actuellement bloqué. Il reste d'actualité, RDV est pris début avril avec la Gendarmerie pour trouver une solution alternative et que ce projet aboutisse. Les travaux de voirie représentent une part très importante de ce budget.*

❖ **ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

*Pour la partie environnement, M. SKINAZI fait savoir que la ligne de conduite se poursuit. Les axes majeurs restent l'enlèvement des déchets sauvages, les journées de nettoyage et les jachères fleuries. Il attire l'attention des élus sur une nouvelle problématique qu'est l'invasion*

*de nos territoires par les frelons asiatiques. Une réflexion est menée sur un système de déclaration pour les communes touchées par ce phénomène et sur la mise en place d'une participation financière de la CCVVS pour la destruction de ces nids. Une somme de 120€ par nid est envisagée. Cette invasion doit être enrailée sous peine de devenir un problème sanitaire.*

*En ce qui concerne le développement économique, les dépenses principales de fonctionnement sont la maintenance et l'évolution du site internet dédié. Pour la partie investissement, la mise en place d'une nouvelle signalétique sur les 3 ZAE nécessite 25K€.*

#### ❖ EAU & ASSAINISSEMENT

*M. BOISNAULT indique que la loi sur le transfert de compétence de l'eau et l'assainissement vers les intercommunalités est en cours de modification et devrait être votée fin avril 2018. Le nouveau texte préciserait que les communes auraient jusqu'en 2026 pour transférer ces compétences à leur EPCI. Le texte initial prévoyait que ces compétences seraient obligatoirement transférables au 1<sup>er</sup> janvier 2020. M. BOISNAULT indique que depuis 1<sup>er</sup> janvier 2017 il s'efforce avec la commission eau et assainissement à travailler en ce sens et s'organise pour la prise en compte de cette compétence.*

*Il avise que chaque commune devra, entre mai et septembre 2018, délibérer sur son choix et sur la date de transfert souhaitée. Il avertit, si 25% des communes refusent de transférer l'eau et l'assainissement, alors la prise de compétence sera ultérieure à 2020. L'EPCI devra proposer une nouvelle échéance de transfert et les communes devront de nouveau délibérer sur leur choix. Si le nombre de communes refusant le transfert est inférieur à 25%, la compétence sera transférée automatiquement à la CCVVS au 1<sup>er</sup> janvier 2020 comme initialement prévu.*

*Mme LAPCHIN DE POULPIQUET demande si la CCVVS pourra déléguer ces compétences à un syndicat.*

*Suite à la dernière commission Eau et Assainissement, M. BOISNAULT informe que la commission a émis un avis favorable pour la délégation de la compétence eau à un syndicat. Il fait savoir qu'une consultation des communes sera nécessaire pour ce choix.*

*Il précise que pour la distribution de l'eau potable, si la CCVVS décide de déléguer dès sa prise de compétence à un syndicat, il faut qu'elle prévienne ce dernier afin qu'il s'organise pour couvrir tout le territoire ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.*

*Enfin, M. BOISNAULT signale que les communes doivent voter avant l'été 2018 sur leur choix quant au transfert de cette compétence vers la CCVVS afin que cette dernière puisse organiser la prise de cette compétence dans de bonnes conditions.*

#### ❖ VOIRIE

*M. VANDEPUTTE fait savoir que depuis janvier plusieurs réparations de nids de poules ont été effectuées. De gros travaux d'investissement sont en attente de lancement, le budget primitif doit d'abord être voté. Il précise que la prochaine réunion sur la voirie se tiendra le jeudi 12 avril 2018.*

*Il annonce que la consultation des entreprises par l'AMO a débuté pour les nouveaux marchés subséquents concernant les travaux d'investissement de voirie. Les notifications seront envoyées à partir du 11 avril 2018. Il rappelle aux élus que tous les chantiers ne se feront pas en même temps, une partie sera effectuée pour fin juin maximum et l'autre partie sera réalisée entre septembre et octobre 2018.*

*Pour répondre à M. THOMASSIN qui avait interpellé M. VANDEPUTTE lors du dernier conseil communautaire du 13 février dernier, le trou dans la chaussée entre Villaverde et Leclerc dans*

la ZAE de la Demi-Lune est un problème en partie privé et en même temps dépendant de la CCVVS. Une solution pour remédier à ce problème est recherchée.

M. VANDEPUTTE porte à la connaissance des élus que dans le BP des sommes seront inscrites afin de prévoir du curage, l'entretien de l'éclairage des ZAE et le changement des armoires électriques dans les ZAE.

M. RENARD mentionne qu'il a étudié avec M. DORE la possibilité que la CCVVS puisse adhérer au SIERC pour l'éclairage des ZAE.

#### ❖ PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET SENIORS

M. JAVELOT informe que toutes les demandes concernant la petite enfance ont été intégrées au BP.

M. JAVELOT fait part d'une information reçue ce jour concernant la préparation du nouveau Contrat Enfance Jeunesse 2018-2022 en partenariat avec la CAF. En effet, vu l'augmentation des projets initiés par la CCVVS, la CAF va prendre en charge ½ poste supplémentaire de collaboratrice.

Il informe des nouveautés 2018, notamment les camps ados à Nucourt prévus pour cet été et la prise en charge partielle par la CCVVS des frais de formation BAFA.

Pour les séniors, la mise en place d'ateliers en partenariat avec la PRIF à compter du 28 mars prochain au gymnase de Bray-et-Lû. Cette action est entièrement gratuite pour les séniors.

M. JAVELOT demande aux communes de diffuser très largement cette action et précise qu'une réunion d'information aura lieu au gymnase le 21 mars à 15h.

D'autres projets sont en préparation et plus précisément pour l'automne 2018 avec le projet mémoire pour les séniors, atelier qui se déroulera sur le territoire et à la MARPA. Un atelier prévention et secours civiques sera mis en place au mois de mai 2018.

#### ❖ GRAND PROJET – BATÎMENT

Mme BEAUFILS avise que les montants inscrits dans le budget correspondent principalement à des dépenses de fonctionnement et plus précisément à de l'entretien et de la maintenance des bâtiments (contrat maintenance gymnase, siège CCVVS, pannes sur la crèche et la MARPA...). Une somme de 30 K€ est prévue en investissement pour l'acquisition d'un terrain pour l'accueil des gens du voyage.

Mme BEAUFILS notifie que la CCVVS a reçu le rapport d'expertise concernant la MARPA.

- Mme PANTIC demande quel sera le montant des sommes à verser pour la MARPA en 2018.
- M. MOISSET répond que 110 K€ ont été versés en 2017 sur les 248 K€ demandés initialement. En 2018, 240 K€ sont demandés dont le détail est le suivant : 150 K€ pour le déficit prévisionnel d'exploitation et 90 K€ de loyers impayés.
- Mme PANTIC souhaite savoir combien de personnes résident à la MARPA.
- Mme LERET précise qu'actuellement il y a 11 résidents et que 2 sont encore à venir, soit un taux de remplissage de 50%.

### ❖ CULTURE, SPORT, PATRIMOINE

*Pour la culture, Mme HERPIN-POULENAT propose de subventionner l'association Croq'lecture et se réjouit du partenariat avec le Théâtre de l'Usine. Elle mentionne que la commission culture souhaite travailler avec toutes les communes, poursuivre avec le festival théâtral du Val d'Oise et diversifier le public et les manifestations.*

*Pour le sport, la commission travaille avec les élus de Bray-et-Lû sur le planning de réservation du gymnase.*

### ❖ COMMUNICATION, TOURISME

*Pour la communication, le budget prévisionnel s'élèverait à 16K€ dont 8 K€ pour la refonte complète du site internet de la CCVVS avec une part importante sur le tourisme et plus précisément sur les hébergeurs. Le reste concernerait principalement la communication institutionnelle plus 2 numéros de la « Feuille ».*

*Pour la partie Tourisme, les principales dépenses seront la reconduction du partenariat avec « La Gabelle » pour l'office du tourisme pour 15K€, l'impression de cartes touristiques, la participation aux frais de fonctionnement du bac de Vétheuil, l'adhésion à Val d'Oise Tourisme, les flyers pour les 4 plus beaux villages de France.*

*Pour la partie investissement, en prévision le balisage « touristique ». Il est signalé que le parc naturel régional du Vexin peut apporter une aide technique et financière sur ce projet.*

*Concernant la taxe de séjour, M. VERMEIRE précise qu'il travaille avec les services de la CCVVS et la DGFIP sur la procédure des relances et la mise en place de la taxation d'office.*

- *Mme HERPIN- POULENAT demande si un point de distribution de documents touristiques pourrait être mis en place au Bac de Vétheuil.*
- *M. VERMEIRE répond que l'impression de flyers à un coût non négligeable et s'inquiète du coût de ce point de distribution (gaspillage...) mais propose de mettre en place un affichage.*
- *Mme HERPIN- POULENAT précise que cette solution lui convient, elle demande également si des autocollants de la CCVVS peuvent-être placés sur le bateau du Bac.*
- *M. VIDAL fait savoir que le domaine de Villarceaux n'apparaît pas sur nos documents à vocation touristique.*
- *M. VERMEIRE signale que des informations ont été demandées auprès du conservateur de Villarceaux afin de les faire apparaître sur nos documents. Malgré ses demandes, il n'a eu aucun retour d'informations.*

*M. RENARD rappelle aux commissions et aux vice-présidents la nécessité des dépenses et précise que les sommes inscrites au budget ne doivent pas forcément toutes être liquidées.*

*M. RENARD ajoute qu'il n'y a pas eu d'augmentation des taxes d'habitation, foncière et foncière du non bâti depuis 4 ans.*

*M. PICAULT signale une erreur sur les chiffres inscrits dans le rapport d'orientation budgétaire concernant la CFE. Il précise que le chiffre inscrit n'a pas pris en compte la perte de Storengy.*

**Délibération n° 2018-11 Liste des marchés publics conclus en 2017**

VU l'article 107 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 rendant obligatoire, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018, l'accès aux données essentielles des marchés publics sur la plateforme dématérialisée de l'acheteur public dans les deux mois de la notification,

**CONSIDERANT QU'**il est conseillé dans l'attente de publier la liste des marchés passés de l'année précédente,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

POUR : 35  
 CONTRE : 0  
 ABSTENTION : 0

- **DE PUBLIER** le tableau suivant sur la plateforme dématérialisée :

Numéro identification	Nature du marché	Code CPV	Objet du marché	Procédure de passation	Date lancement	Lieu	Durée	Titulaire	Date de la signature
20171	Marché ponctuel	45233140-2	Travaux entretien voirie intercommunales	Procédure adaptée supérieur à 90 000 euros	02/03/17	95420	Ponctuel	SN EURE TP	15/05/17
20172	Marché ponctuel	45210000-2	Travaux siège CCVVS	Procédure adaptée supérieur à 90 000 euros	13/03/17	95420	Ponctuel	Lot 1 : MGRC lot 2 : GED lot 3 : PDM lot 4 : DE PINHO	26/05/17
20173	Accord Cadre	45233140-2	Accord Cadre programme travaux voiries	Procédure adaptée supérieur à 90 000 euros	01/08/17	95420	1 an renouvelable 3 fois	Multi attributaire : Cochery, ATC TP et DTP2i	05/10/17
20172-MS1	Accord Cadre- Marché subséquent	45233140-2	Marché subséquent 1 voirie TF lot 1 et 2 La Chapelle + Chaussy	ACCORD CADRE	20/10/17	95420	Ponctuel	Cochery	30/10/17
20172-MS1	Accord Cadre- Marché subséquent	45233140-2	Marché subséquent voirie TC lot 3 Hodent	ACCORD CADRE	20/10/17	95420	Ponctuel	ATC TP	30/10/17
20172-MS1	Accord Cadre- Marché subséquent	45233140-2	Marché subséquent voirie TC Lot 1 Magny	ACCORD CADRE	20/10/17	95420	Ponctuel	ATC TP	30/10/17
20172-MS1	Accord Cadre - Marché subséquent	45233140-2	Marché subséquent voirie TC Lot 2 La Roche Guyon	ACCORD CADRE	20/10/17	95420	Ponctuel	ATC TP	30/10/17
20174	Marché à Bon de commande	45233140-2	Marché à bons de commande Astreinte entretien voirie	Procédure adaptée supérieur à 90 000 euros	21/06/17	95420	1 an renouvelable 3 fois	ATC TP	05/10/17

Commentaires : ∅

**Délibération n° 2018-12 Prise en charge de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018**

Préalablement au vote du budget primitif 2018, la Communauté de Communes ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2017.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 et de pouvoir faire face à une dépense imprévue et urgente, le Conseil Communautaire peut, en vertu de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autoriser le Président à mandater ces dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2017.

A savoir :

- Chapitre 23 : 682 992.29 €

Suite à la réception tardive d'une facture du cabinet CET, co-traitant de l'AMO des travaux du Gymnase,

**CONSIDERANT QUE** cette facture n'a pas été prise en charge dans les restes à réaliser,

**CONSIDERANT QUE** le montant de la facture est de 553.61 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

POUR :	35
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

- **D'AUTORISER** le paiement de la facture du Cabinet CET.

Commentaires :

- *M. RENARD rend compte que pour les exercices suivants, il serait plus approprié de prévoir le vote du budget primitif sur le mois de mars.*

**Délibération n° 2018-13 Désignation des représentants de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine au SIIVE (Syndicat Intercommunal et Interdépartemental de la Vallée de l'Epte)**

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses article L5214-16 à 21,

**VU** l'article L 211-7 du code de l'environnement,

**VU** la délibération 2017-56 du 26 septembre 2017 relative à l'instauration de la compétence GEMAPI,

**CONSIDERANT QUE** la Communauté de Communes est compétente en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations depuis le 1er janvier 2018,

**CONSIDERANT QUE** la Communauté de Communes s'est substituée de plein droit à ses communes membres au sein du Syndicat intercommunal et interdépartemental de la vallée de l'Epte (SIIVE),

**CONSIDERANT QUE** par conséquent, il est nécessaire de procéder à la désignation des représentants de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine au sein du syndicat mixte susvisé,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

POUR : 35  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

- **DE DESIGNER** en tant que représentants de la communauté de communes pour le SIIVE les délégués suivants :

SIIVE		
Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
AMENUCOURT	CAMBOURIEUX Frédérique	DELAPORTE Thierry
BRAY ET LU	PAUL Christian	HEUDEBERT Michel
MONTREUIL SUR EPTE	MORIN Dominique	RELIER Annette
SAINT CLAIR SUR EPTE	SOPHIYAIR Sandra	COURTI Dominique

Commentaires :

- *M. RENARD rappelle que 2 communes n'ont pas confirmé leurs délégués avant la présentation au conseil communautaire.*

**Délibération n° 2018-14 Approbation du projet de partenariat avec la PRIF (Prévention retraite Ile de France) relative à la mise en place d'ateliers en faveur des seniors**

**VU** la compétence de la communauté de communes en matière de seniors,

**CONSIDERANT QUE** la PRIF propose à titre gracieux la mise en place d'ateliers sur le territoire intercommunal, dont des ateliers « l'équilibre en mouvement »

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

POUR : 35  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

- **D'ACCEPTER** le partenariat avec la PRIF concernant l'organisation de 2 ateliers nommés « l'équilibre en mouvement » à compter du 28 mars jusqu'au 6 juillet 2018,
- **DE METTRE A DISPOSITION** dans le cadre de ce partenariat le gymnase Rosa Bonheur et de préciser dans ce cadre qu'aucune caution ne sera demandée au partenaire,
- **D'AUTORISER** le Président à signer une convention de partenariat avec la PRIF pour la période susvisée,
- **D'AUTORISER** le Président à signer tout avenant de prolongation ou de modification tant que la gratuité des ateliers mis en place est garantie.

Commentaires : ∅

**QUESTIONS DIVERSES :**

- *M. VERMEIRE fait savoir que suite au mail envoyé aux communes par les services de la CCVVS concernant une négociation de prix pour du sel de déneigement, une dizaine de communes a répondu.*
- *M. RENARD précise que si les communes n'ont pas répondu c'est qu'elles n'étaient pas intéressées.*
- *M. RENARD informe que Michel BOISNAULT aura délégation de fonction sur les travaux de la fibre optique. Par ailleurs, ce dernier précise que le département invite les élus à la pose du premier NRO à Magny le 7 mars 2018 à 9h30 et que cette invitation a été envoyée à toutes les communes.*
- *M. DORE prévient qu'une réunion du SIERC se tiendra le 03 avril 2018 à Guiry. Lors de cette réunion seront présentés les travaux sur la fibre optique commune par commune.*
- *M. RENARD notifie que Nathalie CHEVALIER du service urbanisme va réintégrer les services de l'état et de ce fait la CCVVS doit prévoir l'ouverture d'un nouveau poste afin de la remplacer.*
- *M. RENARD annonce qu'une rencontre entre l'évêque LALANNE de Pontoise et les maires de la communauté de communes est organisée le 05 avril 2018 à partir de 17h dans les locaux de la CCVVS.*
- *M. DEPONT signifie que la commune de Saint- Clair- Sur- Epte perdra une classe à la prochaine rentrée scolaire de 2018-2019, elle aura donc 5 classes au lieu de 6 et mentionne qu'elle a rédigé un courrier à l'inspection académique afin de lui notifier son désaccord.*

*Clôture de séance à 21h41*

*Prochain Conseil le 10 avril*